

**Le Festin**, association de loi 1901 créée en 1989, édite une revue sur les patrimoines, les paysages et la création, objet de transmission de richesses artistiques, singulières, exceptionnelles, unique en France. Acteur culturel de premier plan en Nouvelle-Aquitaine, Le Festin entreprend des projets, de sa propre initiative ou en liaison avec des musées, des galeries, des collectivités ou des acteurs privés, dont la vocation est de perpétuer l'excellence et le rayonnement des patrimoines et des œuvres d'art. D'ambitieux chantiers éditoriaux perpétuent cette dynamique de publication qui fait du Festin une institution en harmonie avec son territoire et avec son temps.

## - NOS VALEURS -

**[ PARTAGE ]** Le Festin partage la richesse du patrimoine culturel et artistique de la Nouvelle-Aquitaine à travers sa revue, ses ouvrages et ses manifestations.

**[ PROXIMITÉ ]** Ancré dans le patrimoine de la région, le Festin s'adresse à des lecteurs fidèles à ce territoire et travaille avec des prestataires et acteurs locaux.

**[ QUALITÉ ]** Le Festin est une revue de qualité, elle se distingue par l'esthétique de sa mise en page, son traitement des images et sa qualité rédactionnelle.

### Être mécène, c'est adhérer aux valeurs illustrées par une équipe engagée.

Pour assurer le développement de ses missions, le Festin dispose désormais d'un nouvel outil qui permet un financement régulier et à long terme de ses activités : le fonds de dotation Les Amis du Festin.

Institué par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, le fonds de dotation constitue un cadre de mise en œuvre nouveau, accessible et efficace pour la réalisation de missions d'intérêt général relevant des domaines de la culture, de la mise en valeur de l'environnement naturel, du patrimoine artistique. Le fonds de dotation est une structure juridique spécifique, porteuse d'un intérêt général :

**« Mettre en valeur le patrimoine et l'art en Nouvelle-Aquitaine, sous toutes ses formes et en particulier par l'édition d'ouvrages. »**

À ce titre, le fonds de dotation est habilité à recevoir des dons et émettre des reçus fiscaux.

### Devenez mécène culturel !

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

**JE FAIS UN DON ET JE REJOINS LES AMIS DU FESTIN :** .....€

	Don à partir de <b>50€</b>	Don à partir de <b>100€</b>	Don à partir de <b>300€</b>	Don à partir de <b>1000€</b>
Vous déduisez de votre impôt 66% du don	33€	66€	198€	660€
Coût réel de votre donation	<b>17€</b>	<b>34€</b>	<b>102€</b>	<b>340€</b>

Par chèque à l'ordre de : Les Amis du Festin

Par virement : BIC : CEPA FRPP333 – IBAN : FR 76 1333 5003 0101 1064 7792 603

Le bénéficiaire du don – en l'occurrence le fonds de dotation Les Amis du Festin – délivre en retour une attestation fiscale.

#### Date et signature

Toute l'équipe du Festin se fera un plaisir de réunir Les Amis du Festin lors d'un événement annuel.